

Annexe 2
Formulaire d'entrée
Terrain de caravanage au Domaine provincial de Chevetogne

Je, soussigné domicilié à
.....
.....

Concessionnaire de la parcelle n°

I. Véhicules autorisés à entrer dans le terrain de caravanage

Déclare que les véhicules suivants peuvent accéder à l'intérieur du terrain de caravanage

- 1^{er} véhicule

Marque du véhicule :

Numéro de plaque :

- 2^{ème} véhicule

Marque du véhicule :

Numéro de plaque :

Le concessionnaire ne disposant que d'un emplacement de stationnement, un seul des véhicules repris ci-dessus, pourra, alternativement, stationner sur cet emplacement. Le stationnement doit se faire exclusivement à proximité immédiate de la caravane, à l'endroit prévu à cet effet. Il est interdit de stationner sur ou le long des voiries afin de ne pas gêner les services intérieurs et les services de secours. Tout conducteur est tenu de respecter les zones herbeuses et d'adapter son comportement aux circonstances. Il sera tenu pour responsable des ornières ou dégradations qu'il occasionne.

II. Vignette d'entrée

Atteste avoir reçu une vignette d'entrée au Domaine provincial de Chevetogne.

M'engage à coller cette vignette sur le véhicule immatriculé (un des véhicules repris ci-dessus)
.....

En cas de changement de véhicule (revente, sinistre, ... etc), une nouvelle vignette ne sera délivrée que sur présentation de l'ancienne vignette (même endommagée) ou toute autre preuve attestant que la vignette initiale n'est plus utilisable.

III. Prise de connaissance des conditions générales de la concession domaniale portant sur un emplacement au terrain de caravanage au Domaine provincial de Chevetogne

Reconnais avoir reçu et avoir pris connaissance des conditions générales de la concession domaniale portant sur un emplacement au terrain de caravanage au Domaine provincial de Chevetogne, tel qu'approuvé par le Conseil provincial du 15 décembre 2023.

M'engage en signant le présent document à le respecter et me porte garant du respect de celui-ci par les membres repris dans ma composition de ménage ainsi que les visiteurs occasionnels.

IV. Relevé des index (électricité)

Index d'entrée :

Lu et approuvé le à

(signature)